

CHAMPIONNATS FRANCOPHONES OPEN - 50M -

EN COLLABORATION AVEC CHARLEROI HELIOS AQUA TEAM - (HELIOS)

INVITATION

15 & 16 FÉVRIER 2025

Piscine Olympique Helios - Charleroi Rue de Montigny 103, 6000 Charleroi

SOUS LES RÈGLEMENTS DE LA FFBN & DE WORLD AQUATICS WWW.FFBN.BE















ASBL

Association Sans But Lucratif N° : 417.958.251 Associée à la FRBN

1. REGLEMENT GENERAL.

- Le Championnat Francophone OPEN est organisé conformément aux règlements de la World Aquatics et de la Fédération Francophone Belge de Natation.
- Les compétitions se dérouleront à la piscine olympique "Hélios" de CHARLEROI, située Rue de Montigny, 103-6000 CHARLEROI
- Elle est équipée d'un chronométrage électronique.
- La Compétition est ouverte aux nageurs et nageuses nés en 2010 et moins. Les nageurs(ses) nés(es) en 2014-2013-2012-2011 devront réaliser les minima OPEN le jour de la compétition.
- L'épreuve 17 est ouverte aux filles nées en 2014-2013-2012-2011.
- L'épreuve 18 est ouverte aux filles nées en 2010 et moins.
- L'épreuve 37 est ouverte aux garçons nés en 2013-2014.
- L'épreuve 38 est ouverte aux garçons nés en 2011-2012.
- L'épreuve 39 est ouverte aux garçons nés en 2010 et moins.
- Un club pourra inscrire un nombre indéterminé de nageurs et un maximum de 3 équipes de relais.
- Le programme complet en PDF ainsi que le fichier lenex (Meet Manager) peuvent être consultés sur le site internet www.ffbn.be
- Le CS Natation se réserve le droit de vérifier les temps d'inscription sur base des statistiques nationales se trouvant sur le site www.swimrankins.be.
- Le service médical sera assuré par le service de garde.

2. COMPETITION.

2.1. Séries.

- La compétition se déroulera avec les séries le matin et les finales après-midi.
- Sauf les 800 & 1500m Nage libre, ainsi que les relais classement au temps.
- La composition définitive des relais devra être rentrée au secrétariat de la compétition 30 minutes avant le début de la session.

2.2. Finales

- Une finale A et une finale B seront organisées pour les épreuves de 50-100-200-400m.
- Une finale B aura lieu pour autant qu'il y ait un minimum de 24 départs lors des séries (si moins de 24 engagés, une seule finale).
- La finale A regroupera les 8 meilleurs temps au terme des séries avec un maximum de 3 nageurs de nationalité étrangère.















ASBL

Association Sans But Lucratif N° : 417.958.251 Associée à la FRBN

- La finale B regroupera uniquement les nageurs de nationalité belge composée des nageurs classés à partir de la 9^{ème} places au terme des séries.
- N'auront accès aux finales que les nageurs ayant réalisé le temps-limite lors des séries.

3. INSCRIPTIONS ET FORFAITS.

3.1. Inscriptions

- La date limite des inscriptions est fixée au mardi 28 janvier 2025.
- Pour les courses 17 (800m NL filles) 18 (800m dames), 37 (800m NL garçons), 38 (1500m garçons) et 37 (1500m NL messieurs), la date limite est fixée au mercredi 22 janvier 2025.
 Les clubs de nageurs non retenus pour ces épreuves seront avertis par mail le 24 janvier 2025 au plus-tard.
- Pour les clubs FFBN: L'utilisation de Meet-Manager est obligatoire. Vous devez envoyer le fichier Splash/Lenex, accompagné de la liste des participants en PDF reprenant les inscriptions, la date et le lieu de la performance.
- Pour les clubs non-FFBN: les inscriptions au formats Lenex, PC3(FR),DSV4/5 (Ger) sont supportées par Meet Manager. Le fichier informatique doit être accompagné de la liste des participants en PDF reprenant les inscriptions, la date et le lieu de la performance.
- Tous les fichiers doivent être envoyés à l'adresse inscriptions@ffbn.be.
- Tous les fichiers doivent être libellés sous le format suivant : (team name)-CFO-FFBN25entries.lxf et (team name)-CFO-FFBN25-entries.pdf

3.2. Inscriptions épreuves individuelles.

Pour chaque épreuve, les nageurs seront engager avec le meilleur temps ABSOLU en bassin de 50m uniquement réalisé sur la distance avec la date (depuis le 01/01/2024) et le lieu de réalisation.

Pour les épreuves - 17 : 800n NL filles, 37 : 800m NL garçons et 38 : 1500m NL garçons :

Les 8 meilleurs temps d'engagement en bassin de 50m uniquement par année d'âge seront retenus pour disputer l'épreuve avec un maximum de 3 nageurs non affiliés à la FFBN par épreuve et par catégorie.

Il est obligation de préciser date et lieu de réalisation. (vérification via <u>www.swimrankings.net</u>) Les séries incomplètes pourront-être complétées prioritairement par le surplus éventuel d'une même catégorie (obj = séries complètes).

Exception : Pour les filles et garçons 11 ans (nés(es) en 2014 : seront acceptés sur le 800m NL un temps = (2x400m + 15 secondes) AVEC les références du 400m qui doivent être spécifiées.















ASBL

Association Sans But Lucratif N°: 417.958.251 Associée à la FRBN

Pour les épreuves (18) 800n NL dames – (39) 1500m NL messieurs :

Les 24 meilleurs temps d'engagement en bassin de 50m uniquement d'engagement toutes catégories confondues seront retenus par course avec un avec maximum de 3 nageurs non-affiliés à la FFBN.

Les 8 meilleurs temps se nageront l'après- midi.

ATTENTION, tout chrono non-repris sur le site <u>www.swimrankings.net</u> à l'envoi des engagements DOIT-ETRE JUSTIFIE par un document le jour de l'envoi.

3.3. Inscriptions relais.

- Les clubs peuvent engager un maximum trois équipes par courses relais.
- Tous les nageurs susceptibles de nager les relais doivent être repris sur la liste des engagements.

3.4. Droits d'inscriptions.

- Inscription individuelle : 8,00€ par nageur et par épreuve.
- Inscription relais : 10,00€ par équipe et par épreuve.
- Le forfait d'un nageur inscrit n'exempte pas du droit d'inscription.
- Chaque club recevra une facture à payer sur le compte de la FFBN.

3.5. Accusé réception.

- Un accusé de réception sera envoyé à chaque du club par messagerie électronique.
- Il est de la responsabilité du club de veiller à la réception de l'accusé.
- Ce document sera la seule preuve admise de la réception des inscriptions. Il permettra également aux clubs de vérifier la préparation du programme et, éventuellement d'en demander la correction.

3.6. Liste des inscriptions.

- La liste des départs sera publiée sur le site internet www.ffbn.be .
- En cas d'erreur de la FFBN, les clubs pourront demander des corrections.
- Aucune correction ne sera admise après le vendredi 7 février 2025.
- Tout refus d'une inscription par le CS Natation sera justifié et porté à la connaissance du club intéressé.















ASBL

Association Sans But Lucratif N°: 417.958.251 Associée à la FRBN

3.7. Forfaits.

- Forfait déclaré: Afin d'éviter des frais administratifs les clubs ont la possibilité de supprimer une ou plusieurs inscriptions jusqu'à 48 heures avant le début de la première course (jeudi 13 février 2025 08h00) via l'adresse inscriptions@ffbn.be.
- **Forfait non-déclaré**: Lors du Championnat tout désistement ou forfait non-déclaré sera pénalisé d'une amende administrative suivant R.O.I. Tableau des cotisations et amendes.

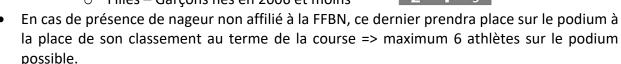
3.8. Récapitulatif Deadline.

Engagements 800-1500	Mercredi 22/01/25
Avertis. 800-1500m	Vendredi 24/01/25
Inscriptions hors 800-1500	Mardi 28/01/25
Accusé réception	Lundi 03/02/25
Plus de correction	Vendredi 07/02/25
Forfait	Jeudi 13/02/25 (8h)

4. PODIUMS ET RECOMPENSES

4.1. Epreuves individuelles par catégories.

- Un podium récompensera les trois premiers nageurs affiliés FFBN arrivés au terme de chaque course par classement au temps au terme de chaque éliminatoire.
- Podium Individuels par Catégories :
 - o Filles Garçons nés en 2010
 - o Filles Garçons nés en 2019
 - o Filles Garçons nés en 2018-2007
 - o Filles Garçons nés en 2006 et moins



• Le titre de Champion Francophone de la catégorie sera attribué au premier nageur licencié FFBN de nationalité belge comme précisé ci-dessus.















ASBL

Association Sans But Lucratif N° : 417.958.251 Associée à la FRBN

4.2. Finales.

- Un podium récompensera les trois premiers arrivés au terme de chaque finale A.
- Un podium récompensera le **Champion Francophone TOUTE CATEGORIE** qui sera attribué au premier nageur licencié FFBN de nationalité belge au terme de chaque finale.

4.3. Epreuves relais.

- Un seul classement « toutes catégories » sera appliqué.
- Les trois premières équipes seront récompensées.
- L'attribution des médailles ne se fera que sur base du classement au temps.

4.4. Epreuves 17: 800m NL filles, 37: 800m NL garçons et 38: 1500ml NL garçons.

- Podium Individuels par Catégories :
 - Filles Garçons nés en 2014
 - o Filles Garçons nés en 2013
 - Filles Garçons nés en 2012
 - o Filles Garçons nés en 2011
- Un podium récompensera les trois premiers nageurs affiliés FFBN arrivés au terme de chaque course. En cas de présence de nageur non affilié à la FFBN, ce dernier prendra place sur le podium à la place de son classement au terme de la course => maximum 6 athlètes sur le podium possible.
- Podium : L'attribution des médailles ne se fera que sur base du classement au temps.
- Le titre de Champion Francophone par catégorie sera attribué au premier nageur licencié FFBN de nationalité belge.

5. Pénalités.

5.1. inscriptions.

Tout manquement aux demandes formulées au point 3 « inscriptions » sera pénalisé d'office d'une amende administrative unique conformément au R.O.I. – tableau des cotisations et amendes sportives.

5.2. Forfaits finales.

Le désistement hors-délais pour une finale sera pénalisée d'une amende administrative suivant le R.O.I. – Tableau des cotisations et amendes sportives.















ASBL

Association Sans But Lucratif N° : 417.958.251 Associée à la FRBN

5.3. Abandon.

Toute épreuve entamée et non terminée sera pénalisée d'une amende administrative suivant le R.O.I. – Tableau des cotisations et amendes sportives.

5.4. Dépassement temps-limites.

Le temps-limite doit être réalisé le jour de la compétition (objectif et réalisation).

Tout dépassement des temps-limites (point 8) sera pénalisée d'une amende suivant le R.O.I. - Tableau des cotisations et amendes sportives.

6. OFFICIELS, DELEGUES ET ENTRAINEURS.

6.1. Règle générale.

Les officiels, délégués et entraîneurs doivent être inscrits via Team-manager et par session.

6.2. Officiels.

- Les clubs doivent en assurer la présence d'officiel selon la règle suivante du règlement sportif
- Les officiels ont l'obligation de porter une tenue blanche et le polo FFBN.
- Règle par session ou demi-journée :
 - De 1 à 9 nageurs -> 1 officiel
 - De 10 à 19 nageurs -> 2 officiels
 - De 20 à 29 nageurs -> 3 officiels
 - De 30 à 39 nageurs -> 4 officiels
 - O De 40 à 49 nageurs -> 5 officiels
 - De 50 à 59 nageurs -> 6 officiels
 - o Pour les épreuves de 800m et 1500m, il faut 1 officiel dès le premier nageur.
- Tout absence d'officiel, conformément au règlement sportif, sera pénalisée d'une amende administrative suivant le R.O.I. Tableau des cotisations et amendes sportives.

6.3. Délégués.

- Les clubs participants sont tenus de désigner un délégué licencié en leur sein.
- Le délégué doit obligatoirement se présenter au juge arbitre et signer la feuille de présence mise à disposition.
- La non-présentation du délégué sera pénalisée d'une amende administrative suivant le R.O.I.
 - Tableau des cotisations et amendes sportives.















ASBL

Association Sans But Lucratif N°: 417.958.251 Associée à la FRBN

7. DISPOSITIONS FINALES.

7.1. Programmes

- Chaque club participant recevra des programmes conformément aux conditions reprises dans le règlement sportif.
- Les programmes seront disponibles sur le site internet de la FFBN <u>www.ffbn.be</u> pour le téléchargement.
- Aucun programme ne sera mis en vente lors de la compétition.

7.2. Horaire.

- Les heures du début des épreuves peuvent être changées, suivant besoin, par l'organisateur.
- <u>Un timing à titre indicatif</u> sera publié via le site internet <u>www.ffbn.be</u> dès que possible.

7.3. Résultats.

- Les résultats seront disponibles via l'application SplashMe app.
- Les résultats complets en format PDF et Lenex seront disponibles sur le site internet www.ffbn.be.
- La FFBN décline toute responsabilité en cas de problème du réseau internet.

7.4. Autres.

- Dans le cas de l'annulation de l'évènement pour raisons impérieuses, le comité organisateur et/ou la FFBN décline toute responsabilité concernant les frais de participation des clubs et équipes.
- La FFBN se réserve le droit d'apporter les modifications ou corrections nécessaires pour la bonne organisation de l'évènement.

8. PROGRAMME ET TEMPS-LIMITES









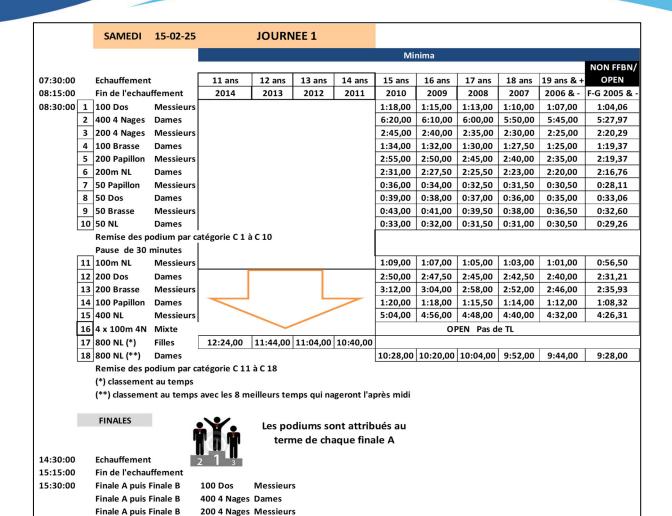






ASBL

Association Sans But Lucratif N°: 417.958.251 Associée à la FRBN







Finale A puis Finale B

PAUSE de 20 minutes 4 x 100m 4N Messieurs

Podium des épreuves 19 & 20

20 4 x 100m NL Dames

Fin de journée

18 800 NL (**) Dames

100 Brasse Dames

200m NL

50 Dos

50 NL

400 NL

200 Dos

100m NL

50 Papillon

50 Brasse

200 Papillon Messieurs

200 Brasse Messieurs

100 Papillon Dames

Dames

Dames

Dames

Dames

Messieurs

Messieurs

Messieurs

Les 8 meilleurs temps d'engagements

Messieurs

Pas de TL

Pas de TL





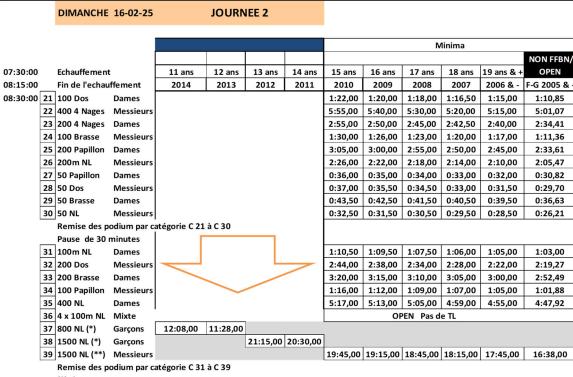






ASBL

Association Sans But Lucratif N°: 417.958.251 Associée à la FRBN



(*) classement au temps

(**) classement au temps avec les 8 meilleurs temps qui nageront l'après midi

FINALES

14:30:00

15:15:00 15:30:00



Les podiums sont attribués au terme de chaque finale A

	Fin de l'echauffement		3
	Finale A puis Finale B	100 Dos	Dames
	Finale A puis Finale B	400 4 Nages	Messieur
	Finale A puis Finale B	200 4 Nages	Dames
	Finale A puis Finale B	100 Brasse	Messieur
	Finale A puis Finale B	200 Papillon	Dames
	Finale A puis Finale B	200m NL	Messieur
	Finale A puis Finale B	50 Papillon	Dames
	Finale A puis Finale B	50 Dos	Messieur
	Finale A puis Finale B	50 Brasse	Dames
	Finale A puis Finale B	50 NL	Messieur
	Finale A puis Finale B	400 NL	Dames
	Finale A puis Finale B	200 Dos	Messieur
9	1500 NL (**) Messieurs	Les 8 meilleu	ırs temps

39 d'engagements

Finale A puis Finale B 200 Brasse Dames Finale A puis Finale B 100 Papillon Messieurs Finale A puis Finale B 100m NL Dames PAUSE de 20 minutes

40 4 x 100m NL Messieurs Pas de TL 41 4 x 100m 4N Dames Pas de TL Podiums des épreuves 40 & 41

Fin du Championnats 2025











